

L'EUROPE ET SES VOISINS : GESTION « CONCERTÉE » OU GESTION COLONIALE DES QUESTIONS MIGRATOIRES ?

Depuis le début des années 2000, l'Union Européenne négocie des accords avec les pays d'émigration et de transit afin d'empêcher les migrant-e-s d'arriver sur le sol européen et d'expulser celles et ceux qui réussissent néanmoins à y pénétrer. Des accords de Cotonou de 2000 à la récente déclaration UE/Turquie, l'objectif est le même : celui de transformer ces pays tiers en gendarmes de l'Europe, peu importe que les trajectoires des migrant-e-s s'en trouvent de plus en plus longues et périlleuses.

Puisque ces « négociations » ne se font pas d' « égal à égal » et que des instruments financiers et diplomatiques entrent en jeu, les ressorts coloniaux de ces accords méritent d'être analysés et connus du grand public.

En quoi les accords migratoires entre l'Union Européenne et les pays tiers relèvent-ils du colonialisme ? Quels en sont les impacts sur les premier-e-s concerné-e-s et leurs projets de migration ?

**11 MARS 2018
À 11H**

**AU SALON
ANTICOLONIAL ET
ANTIRACISTE**

**LA BELLEVILLOISE
21 RUE BOYER
PARIS 20**

SALLE CLUB

RENCONTRE-DÉBAT AVEC :

Alain Morice, anthropologue, URMIS (Unité de Recherches Migrations et Société), CNRS

Pauline Brücker, doctorante au CERI (Centre de recherche internationale)/ Sciences-Po Paris

François Guigon, co-président de la FASTI

fasti

Fédération des Associations de Solidarité
avec Tou-te-s les Immigré-e-s
www.fasti.org
coordination@fasti.org